

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18157 - 71ÈME ANNÉE

Dans 7 jours, Manuel Valls à La Réunion

Rassemblement contre la catastrophe économique, environnementale et sanitaire de la route en mer dite NRL



Le projet de route en mer de la Région Réunion dite nouvelle route du littoral risque bien de s'arrêter faute de matériaux de construction. Les conclusions du rapporteur public du Conseil d'État déposées hier vont dans le sens de la suspension d'un arrêté préfectoral modifiant le schéma départemental des carrières. Ce document est indispensable à la poursuite d'un chantier dont les promoteurs n'ont pas sécurisé l'approvisionnement en matière première. Si les juges confirment les conclusions, alors ce sera une grande victoire du rassemblement contre la catastrophe économique, environnementale et sanitaire que constitue la route en mer. Dans 7 jours, le Premier ministre sera à La Réunion. S'exprimera-t-il à ce sujet ?

Nouvel obstacle pour le projet de nouvelle route en mer de la Région Réunion : le rapporteur public du Conseil d'État a préconisé hier la suspension de l'arrêté préfectoral instituant un nouveau plan départemental des carrières. Ce document ouvre la possibilité de lancer l'exploitation de nouveaux gisements de galets, comme à Bois-Blanc. Si les juges du Conseil d'État suivent les conclusions du rapporteur public, alors il sera impossible pour les promoteurs de la nouvelle route en mer d'avoir des matériaux suffisants pour mener à bien ce funeste projet.

Les galets de Madagascar

La Région Réunion avait-elle manifestement tenté d'anticiper un verdict défavorable ? Paul Vergès avait dévoilé un scandale en préparation : l'importation de roches de Madagascar pour continuer coûte que coûte le chantier. Au début du mois dernier, la polémique avait enflé, suite à des déclarations de la Région annonçant la possibilité d'importer 250.000 tonnes de galets. Un journal avait, pour sa part, indiqué qu'il serait plutôt question d'une quantité pouvant dépasser 3 millions de tonnes. Un conseiller économique de la présidence malgache avait fait un rappel à la réalité : aucune demande d'exploitation de carrière à Madagascar n'avait été déposée par les entreprises à qui la Région a donné des marchés pour la route en mer, 2.000 autres demandes sont en attente d'instruction, les engins nécessaires à cette exploitation ne sont encore pas construits. Outre ces obstacles matériels, le risque sanitaire est aussi à prendre en compte. La terre peut en effet transporter des virus, dont la peste. L'histoire de La Réunion est émaillée de catastrophes provoquées par l'importation de matériaux. Sans avoir besoin de remonter à l'épidémie de grippe espagnole qui avait décimé la population au siècle dernier, il faut se rappeler du ver blanc ramené lors du repli à La Réunion de l'armée française chassée de Madagascar. Ces données ferment la porte à l'importation de matériaux, de Madagascar ou d'ailleurs.

Pourquoi défigurer La Réunion ?

C'est pourquoi la Région a fortement misé sur l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc. Depuis le lancement de l'enquête publique le mois dernier, un rassemblement s'est constitué pour dire stop à une catastrophe environnementale et sanitaire. Un collectif d'associations s'est créé et a regroupé des centaines de personnes samedi aux Avirons. Une pétition circule. Deux maires ont également pris position contre ce projet. Ils annoncent que leurs conseils municipaux voteront des résolutions dans ce sens, et appellent la population à manifester son opposition lors de l'enquête publique.

Ce sont en effet plus de 50 hectares qui seront creusés à une profondeur pouvant aller jusqu'à 60 mètres. Une région de l'Ouest de l'île serait ainsi à jamais défigurée pour satisfaire une ambition personnelle. La santé des riverains serait aussi gravement compromise. L'exploitation d'une telle carrière entraîne des rejets de silice, à l'origine de la silicose. C'est une terrible maladie, à l'origine du décès de millions de mineurs de charbon.

Enfin, il faudrait aller jusqu'à couper la circulation de la route des Tamarins et de l'ancienne route nationale le long du littoral pour que les exploitants puissent tranquillement faire sauter des explosifs.

La raison aux rassembleurs

Si les juges du Conseil d'État confirmaient les conclusions du rapporteur public, ce serait un coup d'arrêt au projet de la route en mer. Ce serait aussi une grande victoire d'un rassemblement. Il s'est patiemment construit depuis que le président de Région a annoncé sa volonté de supprimer le tram-train et le projet initial de nouvelle route du littoral pour les remplacer par un chantier pharaonique. À l'époque, mis à part Paul Vergès et l'Alliance, rares étaient ceux qui s'élevaient contre la catastrophe économique et environnementale prévisible. La suite des événements a donné raison aux rassembleurs.

Dans 7 jours, Manuel Valls sera à La Réunion. Paul Vergès a soulevé la contradiction entre l'organisation par la France de la conférence mondiale sur le changement climatique au mois de novembre, la COP21, et la construction d'une route en mer. Quelle sera la position du Premier ministre devant l'évolution des événements et face à l'élargissement du rassemblement contre le projet de route en mer dite nouvelle route du littoral ?

M.M.



Siège du Conseil d'État à Paris, la plus haute juridiction administrative.

Signez la pétition contre la carrière de Bois Blanc

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Region_Reunion_Abandon_du_projet_de_carriere_a_Bois_Blanc

Edito

Sale temps pour les cigarettes

En Chine, depuis le 1er juin, la capitale Beijing a décidé d'interdire les espaces publics intérieurs et extérieurs aux fumeurs. Des sanctions ont été prévues. Les contrevenants seront les fumeurs mais surtout les responsables d'établissement. L'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît que la municipalité a été très courageuse et l'a gratifiée d'une récompense à l'occasion de la Journée Internationale de l'Enfance, célébrée le premier jour du mois de juin. Les dirigeants politiques de la capitale ont considéré que cette décision d'interdiction est un « don d'air pur aux enfants », aux résidents et aux touristes de Beijing. Il faut savoir que la Chine compte 300 millions de fumeurs et que 1 million d'entre eux meurent annuellement de maladies liées au tabac.

Au Canada, le même jour, 3 fabricants de cigarettes ont été condamnés à verser conjointement 11,3 milliards d'euros aux milliers de victimes qui ont porté plainte. Cela fait suite à des recours déposés en 1998, et soutenu par 1 million de pétitionnaires. La décision n'est pas suspensive en cas de recours des contrevenants. Ils devront verser déjà 1 million d'euros avant le 1er juillet. C'est certainement la plus belle victoire des militants anti-tabac, au Canada mais aussi dans le monde. Car, les griefs reposent sur le concept de préjudice causé à autrui sans information suffisante, lequel s'oppose à la notion de liberté de choisir avancée par les cigaretteurs. En gros, pour ces derniers, les

fumeurs sont des victimes consentantes ! Les magistrats ne sont pas du même avis : les producteurs de cigarettes savent que leurs produits sont nocifs, ils ne doivent pas être au-dessus des lois. Ils ont le devoir de protéger leurs consommateurs et ne pas laisser la charge des conséquences à la puissance publique.

Si la décision de la cour supérieure de Québec est définitive, cela créera une jurisprudence très intéressante dans d'autres domaines, en particulier pour la question des surfeurs et des requins. Pour l'instant ne boudons pas notre plaisir de voir les cigarettes disparaître. N'oublions jamais que les puissances européennes ont déclaré la guerre à la Chine pour l'obliger à ouvrir ses ports à la vente d'opium. Cela a conduit à une occupation coloniale de plus d'un siècle.

Les capitalistes pourrissent la santé des gens et cela leur rapporte gros. La Cour supérieure de Québec n'a pas hésité à accuser les producteurs d'avoir ramassé beaucoup de milliards depuis 50 ans pendant que d'autres mourraient d'emphysèmes et de cancers du poumon et la gorge.

De la Chine au Canada, un mauvais temps souffle sur les profiteurs du tabac.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Journées du développement à Bruxelles

Signature d'un accord de partenariat avec l'Afrique orientale et australe

Lors d'une manifestation organisée par l'Union européenne aujourd'hui et demain à Bruxelles, un accord de partenariat destiné à approfondir l'intégration régionale avec cinq organisations régionales d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe doit être signé.

Les Journées européennes du développement (Jed 2015) se tiennent aujourd'hui et demain à Bruxelles. Sont attendus 5.000 participants et plus de 500 orateurs parmi lesquels des ministres, des experts, praticiens et décideurs, venus d'Afrique et de toutes les parties du monde. Parmi ceux-ci figurent notamment Mme Melinda Gates, cofondatrice de la Fondation Bill et Melinda Gates, Sam Kutesa, ancien ministre ougandais des Affaires étrangères et Président de la 69e session de l'Assemblée générale de l'ONU et Denis

Mukwege, médecin directeur de l'hôpital de Panzi (RDC) et Lauréat 2014 du Prix Andreï Sakharov pour la liberté de l'esprit.

La cérémonie d'ouverture des travaux sera présidée par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne qui sera entouré de Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l'UE pour la Politique extérieure et de Sécurité commune (PESC) et de Neven Mimica, commissaire en charge de la Coopération internationale.

Selon un communiqué officiel européen, les participants venus de 140

pays vont débattre notamment de la manière « de créer une croissance durable, élaborer une vision commune des droits universels et fondamentaux et de montrer que des politiques intelligentes peuvent améliorer la vie des millions de personnes ».

Au cours des travaux, sera organisée la cérémonie de signature de l'accord de partenariat destiné à approfondir l'intégration régionale avec cinq organisations régionales d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.

La Réunion concernée

L'exportation base d'un deuxième miracle économique à Maurice

Les sociétés coopératives de l'île Maurice ont été invitées mardi par le ministre du Business et des Coopératives, Sunil Bholah, viser l'exportation qui, selon lui, sera le pilier du deuxième miracle économique promis par l'actuel gouvernement en place depuis la mi-décembre.

Lors d'un atelier à Port-Louis, la capitale du pays, il a noté, en s'adressant aux sociétés coopératives, que très peu de ces dernières exportaient leurs produits.

« Il n'est jamais trop tard pour se lancer dans l'exportation qui est un moyen adéquat pour faire croître la richesse d'une société coopérative », a estimé le ministre, qui a conseillé aux sociétés coopératives de s'entourer de tous les préalables pour parer aux risques inhérents à l'exportation.

En effet, a-t-il souligné, « tout entrepreneur qui veut exporter doit rassembler des informations, bien connaître la culture, les coutumes et les conditions économiques du pays

où il a décidé de faire des affaires ». M. Bholah a rappelé que le gouvernement disposait d'un budget pour

aider les entreprises à participer dans les foires internationales.

Une succursale de la Banque de Chine à Maurice

Le ministre mauricien des Finances, Vishnu Lutchmeenaraidoo, a annoncé, dimanche, que la Banque de Chine comptait ouvrir prochainement une succursale dans la capitale mauricienne, Port-Louis, dans le but de renforcer le commerce entre les deux pays.

Intervenant lors de la cérémonie de signature d'un accord avec la firme chinoise, Jinfei, M. Lutchmeenaraidoo a indiqué que l'implantation d'une telle succursale serait une contribution significative au paysage financier de l'île, de même qu'un important tunnel de la Chine à l'Afrique en passant par Maurice.

Il a rappelé que la Banque de Chine était une des cinq plus grandes banques commerciales appartenant à l'Etat dans ce pays asiatique et également la banque chinoise la plus diversifiée dans le monde avec une présence dans 37 pays.

C'en est trope !

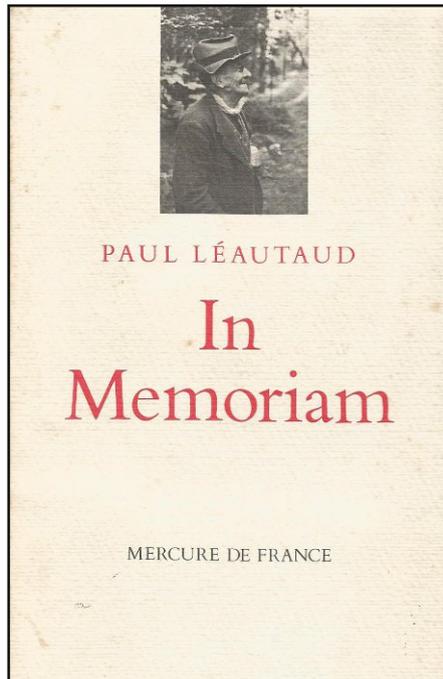
Le dernier entretien de Léautaud (2)

Un lion sous une peau d'âne, voilà ce que fut cette nuit improbable de spiritisme... Je m'attendais à quelque manifestation sensationnelle de l'au-delà, j'eus droit à une morne réunion sous une lampe de chevet. Las de la lenteur du procédé, et comme bercé par le murmure des participantes, je me suis enfoncé dans le sommeil, au creux d'un canapé poilu, aux fragrances ammoniacuées. De témoin assisté, je passais au statut de mort-vivant, exfiltré par un sommeil clandestin entrecoupé d'images mortuaires.

La lueur cadavérique du jour qui pointait me fit contempler, raidi, le décor déserté de la nuit. Je me mis à parcourir les feuillets qui parsemaient le guéridon. La secrétaire de séance avait été sans doute engloutie par l'ombre, victime de la fatigue, comme toutes ses complices de tablée. Le message d'outre-tombe qui m'était donné de lire était d'un intérêt de tout premier ordre. Passé les récriminations liminaires du maître, style : « Fichez-moi la paix..., faut-il que je me tue à vous le répéter ? », et autres propos de même tonneau sur l'insignifiance de la mort, la bêtise des femmes et du reste, à savoir la littérature, l'insistance de la Trésorière avait eu raison de l'entêtement du Défunt, et assoupli, vaincu, l'Esprit s'était lâché. Je froissais les feuillets sous mes doigts comme s'il s'agissait d'en éprouver la véracité, je compris que nous tenions le dernier entretien dont nous rêvions, la Trésorière et moi : l'entretien post-mortem de Paul Léautaud. Le guéridon avait parlé, j'avais mon article.

Des remarques récurrentes assuraient que le Mort n'avait aucune espèce d'imagination, et que nous aurions tort de croire que ce qu'il racontait n'était qu'affabulations ; je repensais à ces femmes mûres groupées autour du dernier reste de Léautaud, un vieux guéridon moisi, tandis que je les avais longuement examinées avant de sombrer dans le sommeil. N'était-ce pas du dernier cocasse de les voir s'acharner ainsi sur le vieil homme dont les considérations, à leur endroit, étaient peu amènes, à tout le moins cassants. La tête de l'asso-

ciation de l'amicale Paul Léautaud était dominé par des femmes, « créatures inférieures » que l'écrivain éreintait sur les ondes de la radio publique en 1951 face à un Robert Mallet incisif : « Écoutez,



In Memoriam de Paul Léautaud, éditions du Mercure de France.

vous ne pouvez pas nier que les femmes ont une infériorité sur les hommes » ; « Il n'y a pas de femmes dont l'intelligence puisse être mise sur le même niveau que l'intelligence d'un homme ». Le mot d'intelligence me fait toujours autant frémir.

Mais, moi-même, ne me retrouvais-je pas, toute table tournée, dans cette posture de voyeur, au seuil de la mort, celle-là même que j'avais si souvent reprochée à l'écrivain à qui il plaisait d'assister aux veillées mortuaires comme au spectacle ? Car Léautaud ne manquait jamais l'enterrement d'un proche, d'un ami, d'un voisin, non pour y exprimer une émotion ou pour chercher toute autre forme de sentiments, ce dont il se fichait bien, mais pour voir la mort, c'est-à-dire le processus de dégradation, au travail... Si l'ermite de Fontenay était d'une

grande sensibilité concernant les animaux (en tout cas d'une grande empathie), il s'avérait des plus moqueurs dès qu'il s'agissait de ses semblables.

Et le Défunt illustre avait laissé là le récit par le menu l'ultime rencontre avec son propre frère, Maurice Léautaud, qui s'était rendu à son chevet à l'annonce de son trépas. Et force était de constater que même dans l'au-delà, l'écrivain n'avait pas perdu son sens de l'observation.

Me revenaient en mémoire l'anecdote par laquelle le maître de Fontenay dépeignait son demi-frère, au cours d'un des entretiens avec Robert Mallet qui évoquait le décès de son père : « Maurice a eu un mot qui le peint entier et qui prouve combien il tenait de sa mère qui était la cupidité même et qui enterrait de l'argent dans le jardin. Quand le père Léautaud est mort, on a déposé dans le couloir de la maison des couronnes, et il y avait celle de la Comédie-Française qui, paraît-il, était très remarquable. Et, en passant dans le couloir, Maurice Léautaud, mon demi-frère, a dit : 'Ah ! elle doit coûter cher, celle-là !' » Et sur les ondes, le ricanelement grinçant de l'écrivain se fit entendre, déjà comme une voix d'outre-tombe.

Il lui avait tout de même emprunté, à ce frère tout idiot, tout avare qu'il évoquait son prénom pour signer ses chroniques théâtrales ; était-ce pour lui voler ce qui lui restait d'humain ? Et que venait-il faire à son chevet, ce demi-frère si haï, si éreinté ? Qu'avait-il à lui dire ? Chaussant mes lunettes, intrigué, dans la pénombre du petit matin, je me suis assis au guéridon, et j'ai lu, tandis que frissonnaient les rideaux de tulle.

Jean-Charles Angrand

Oté

Pou tyinbo la min lin a lot !

Lo réshofman klimatik, sa la pa in gro mo, nout tout i koné sé koué ? Sa la pa in nafèr konm sa domoun la invanté pou fé bat la lang dosi, la pa nonpli sanm pou mwinn solman in tiktak pou fé vann papié zournal. Lo réshofman klimatik zordi i dwa konsèrn nout tout, nou na lo dovwar argard lo dogré d'santé nout planèt. Alorss, kisa lé konsèrné, koman, ousa ? Shakinn, son manière, partou. Néna i fé konm lotrush, i mèt la tèt dan la sab pou pa war, pou pa antann, pou pa an kozé. Mé orozman néna osi i sobat zour an zour pou sa.

Dimansh proshin, lo 7 zwin in koléktif "touch pa nout roche bwa blan" i organiz in marsh zistoman pou sèy sov nout planèt. Mi di sa konm sa, vik lo mobilizasyon prévi sé pou manifésté kont la karyèr bwa blan. La, bwa blan i sava estré lo rosh, galé tousala, pou fé la nouvèl rout di litoral. Lé réponsab lo koléktif i di, si i fé konm sa nora déga sanitèr, nora déga si lanvironman, si la natir, si la flor, si la fonn, si la mèt tousala, parl pi kalvèr domoun otour. Tousala pou fé in rout si la mèt ki fé bokou kozé.

Ala zordi ankor néna i domann poukoué i fé sa ? Ala ké zournal déor i an koz de plizanpli . "La rout la pli shér de frans" dapré désértin. "Lo prozé fou ki sar ruin la rényon" pou dot. La ankor bann zournalis i pwint lo bann déga si lanvironman. Konbyin larzan i sar kouté o final de kont ? Poukoué so gran prozé inital ? Si i touth lanvironman, néna touzour in léfé si lo réshofman. Minm banna lé apopré dakor pou apèl lo rasanbloman la d'si. Donkalon dimansh ni artrouv a nou bwa blan pou la shèn iminn, pou tyinbo la min lin a lot.

Justin